

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
FACULTÉ DE MÉDECINE, MAÏEUTIQUE ET SCIENCES DE LA SANTÉ

ANNÉE: 2024

N°: 12

THÈSE
PRÉSENTÉE POUR LE DIPLÔME D'ÉTAT
DE DOCTEUR EN MÉDECINE

Diplôme d'État
Mention MEDECINE GENERALE

PAR

Nom et prénoms : KRAFT HERVE

Date et lieu de naissance : Le 06/07/1992 à SAVERNE

Titre de la Thèse

L'appréciation du risque de prescription des Anti-Inflammatoires
Non stéroïdiens chez les patients de plus de 65 ans.
Enquête qualitative auprès de médecins généralistes du Bas-Rhin.

Président de thèse : VOGEL THOMAS, PUPH

Directeur de thèse : GRIES JEAN LUC, Dr



Edition SEPTEMBRE 2023

Année universitaire 2023-2024

V. Conclusion

Les anti-inflammatoires non stéroïdiens font partie des molécules les plus utilisées dans le monde du fait de leur action rapide sur des symptômes très classiques et de leur efficacité. De nombreuses molécules, parfois disponibles en vente libre, coexistent. Toutefois ces traitements comportent de nombreux risques, effets indésirables et contre-indications. Ces risques sont nettement majorés dans certaines populations fragiles et notamment chez les patients de plus de 65 ans. Des recommandations de bon usage de ces médicaments existent mais semblent être insuffisamment suivies.

À partir de ce constat, nous avons réalisé une enquête qualitative, à partir d'entretiens semi-dirigés, auprès de 11 médecins généralistes installés dans le Bas-Rhin afin de comprendre comment et selon quels critères ils prescrivaient des AINS chez les patients de plus de 65 ans.

La grande majorité des praticiens interrogés déclare prescrire des AINS plutôt en deuxième intention dans le cadre de pathologies rhumatismales et parfois traumatiques. Les durées de prescription sont dites courtes, c'est-à-dire en majorité de trois à cinq jours, et les médecins se décrivent méfiants et prudents. Les arguments avancés pour cette prescription sont liés à la pression des patients et au besoin ressenti d'apporter une solution rapide. Les praticiens mettent en

avant la complexité de leur pratique qui nécessite une adaptation constante aux plaintes émises et une prise en compte du patient dans sa globalité.

La connaissance des risques et des recommandations semble toutefois partielle, a priori effective pour les effets secondaires au niveau digestif et rénal mais semble plus limitée pour les autres effets indésirables. Concernant les traitements topiques, les praticiens présentent moins de réticence à leur prescription. Ils sont toutefois farouchement opposés à l'automédication.

Plusieurs axes d'amélioration ont été énoncés : l'optimisation de la formation des médecins que ce soit avant ou après la fin des études, la mise en place d'outils pérennes d'évaluation des pratiques, le développement des échanges entre les différents praticiens afin de réduire le clivage ville-hôpital et de faciliter le partage d'informations référencées, la sensibilisation aux risques de l'automédication, la promotion de campagnes d'informations aux autres professionnels du soin et au grand public quant à la dangerosité possible des AINS.

Ce travail montre que si la place du médecin traitant est essentielle dans la protection du bien-être des patients, et qu'il doit tout faire pour suivre le principe hippocratique du « primum non nocere ». Pour autant, sa pratique sera d'autant plus bienveillante si ce principe s'inscrit dans un contexte plus largement communautaire.

VU

Strasbourg, le 20.12.2023

Le président du jury de thèse

Professeur J. VOÛL



VU et approuvé
Strasbourg, le 21 DEC 2023
Le Doyen de la Faculté de
Médecine, Maïeutique et Sciences de la Santé

Professeur Jean SIBILIA

